



# EXPLORATION ORBITE V.S.P.A. INC.

## RAPPORT DE GESTION Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009

---

**400, St-Jacques  
Bureau #200  
Montréal (Québec) H2Y 1S1  
Tel : (514) 849-7336 Fax : (514) 849-9260  
Site web : [www.explorationorbite.com](http://www.explorationorbite.com)  
Courriel : [st-jacques@qc.aira.com](mailto:st-jacques@qc.aira.com)**

**EXPLORATION ORBITE V.S.P.A. INC.**

**RAPPORT DE GESTION**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009.**

**Portée de l'analyse financière de la direction**

L'analyse qui suit doit se lire en parallèle avec les états financiers annuels vérifiés de la Société et les notes afférentes pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007. Nos états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

**Énoncés prospectifs**

Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la direction à l'égard d'événements futurs. Ces énoncés dépendent d'un certain nombre de facteurs et comportent certains risques et incertitudes et il n'y a aucune garantie que ces énoncés s'avéreront exacts. Les facteurs pouvant faire varier de façon importante les résultats, les activités et les événements futurs par rapport aux attentes exprimées expressément ou implicitement dans ces énoncés prospectifs comprennent sans s'y limiter, la volatilité du prix des métaux, les risques liés à l'industrie minière, les incertitudes relatives à l'estimation des ressources minérales et les besoins additionnels de financement ainsi que la capacité de la Société à obtenir ces financements

**Statuts, nature des activités et continuité de l'exploration**

La Société a été constituée en corporation en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, par statuts de constitution datés du 17 juin 1983.

Les activités de la Société portent essentiellement sur l'exploration de propriétés minières en vue de leur exploitation commerciale. La Société n'exploite présentement aucune propriété minière. La Société détient des participations dans diverses propriétés minières au Québec. Elle concentre toute son attention sur le potentiel d'argile alumineuse du gîte de Grande-Vallée situé dans la région de Murdochville, en Gaspésie, composé de 62 cellules, couvrant une surface de 3 457,25 hectares.

La récupération du coût des actifs miniers dépend de la capacité de découvrir et d'extraire économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement des propriétés et leur mise en production commerciale, s'il y a lieu. La Société devra obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle y soit parvenue dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

## Activités d'exploration

### Propriété Grande-Vallée

La Société concentre ses activités de terrain sur sa propriété de Grande-Vallée en Gaspésie. Cette propriété se situe dans l'est du Québec à environ 20 kilomètres au sud du village de Grande-Vallée, elle est facilement accessible par la route qui relie cette localité à Murdochville. La propriété consiste en un bloc de 62 claims contigus situés dans la partie centrale du feuillet SNRC 22H03. Ce bloc couvre une superficie totale de 3 457,25 hectares.

Les travaux effectués sur la propriété de Grande-Vallée font suite à la découverte de dépôts argileux non-consolidés contenant des teneurs relativement élevées en alumine. Ces dépôts, identifiés sous le nom d'argilites fragmentaires, sont le résultat de l'altération à la surface d'unités de claystones (ou argilites) de la Formation de l'Original. Ces dernières présentent aussi des teneurs relativement élevées en alumine, variant généralement entre 23 et 26%.

Le projet vise à extraire de ces roches un produit commercialisable d'alumine. Les travaux d'exploration sur la propriété de Grande-Vallée avaient comme objectif d'évaluer qualitativement et quantitativement les volumes disponibles de roches alumineuses sur l'ensemble de la propriété avant de procéder à des essais en usine-pilote.

Le programme d'exploration mis sur pied en 2007 comprenait la cartographie des zones d'argilites fragmentaires, des travaux de décapages et des tranchées sur ces zones afin de délimiter et d'échantillonner les unités de claystones sous-jacentes et des forages pour vérifier la continuité en profondeur de ces unités. Ces travaux de 2007 avaient permis de délimiter sur une partie seulement de ces zones, à une profondeur de 100m, un volume de roches alumineuses de plus de 36 millions de tonnes comprenant à la partie supérieure du dépôt : 2,5 millions de tonnes d'argilites fragmentaires (ou claystones altérées) d'une teneur moyenne d'environ 24%  $Al_2O_3$ ; 33,6 millions de tonnes de roches argileuses d'une teneur variant entre 23 et 26%  $Al_2O_3$  et 870 000 de claystones d'une teneur moyenne d'environ 20% provenant d'un horizon de plus basse teneur dans la partie nord du dépôt.

La Société a été très active sur sa propriété de Grande-Vallée au cours de 2008, visitant trois secteurs de la propriété, identifiés ainsi : Secteur Madeleine, Simonneau et Marin. Le mandat général a été l'établissement d'un tonnage d'argilite exploitable, les travaux d'exploration ont été principalement réalisés dans le prolongement des secteurs déjà visités : 219 puits d'exploration (tranchées) ont été creusés et échantillonnés, soit 16 km de lignes décapées, couvrant 5,5 km<sup>2</sup>. De plus, 14 forages totalisant 1 791 mètres se sont ajoutés au 3200 m forés en 2007.

D'autre part, il y a eu une étude de géologie structurale, une étude de caractérisation environnementale sur le secteur Marin, en plus d'une étude de débit d'un ruisseau qui sera complétée au printemps 2009.

Voici ce qui ressort de ces travaux :

**Le secteur Madeleine** est, à date, celui qui, à cause de la complexité de sa géologie nécessitera le plus grand effort en études géophysiques et en forage. En effet, tout dépend de la possibilité d'interconnexion entre les divers lambeaux d'argilite trouvés. Il va de soi, qu'ici aussi, il faut au moins une campagne de résistivité pour y voir plus clair. La possibilité de traiter les mudstones comme source d'alumine augmenterait drastiquement le potentiel positif de ce secteur. Mais ce secteur restera plus difficile à exploiter et marginal comparé aux deux autres.

**Le secteur Simoneau** n'a été que très superficiellement exploré, mais il offre, cependant, une excellente

probabilité de fournir des quantités importantes de matériel d'excellente qualité. Il reste encore beaucoup de travail à y effectuer, comme de la résistivité, des puits d'exploration et, finalement, du forage d'exploration. Tout cela, cependant, est conditionnel à la permission gouvernementale de ré-orienter l'exhaure du lac Simoneau. Si la société obtient cette permission, nous croyons que ce secteur offre un meilleur potentiel que le secteur Madeleine.

**Le secteur Marin** est le mieux connu des trois. C'est d'ailleurs de ce secteur que viendrait le matériau pour le test à l'usine pilote. Il nécessite encore quelques travaux, a démontré des quantités d'argilite alumineuse de l'ordre de 103 millions de tonnes métriques à une teneur de 24,6% Al<sub>2</sub>O<sub>3</sub>, suffisantes pour produire 500 000 tonnes d'alumine pendant plus de quarante ans. Cette quantité a été obtenue à partir du dessin d'une fosse réalisable en tout temps, mais avec des contraintes très fortes, spécialement celles de minimiser le mudstone et d'éliminer tout stérile. Si ces contraintes pouvaient être enlevées par des études de procédé d'extraction, les quantités pourraient facilement être multipliées par trois ou quatre, ce qui donne plus de 100 ans de production, seulement dans le secteur Marin.

Le rapport technique complet a été préparé par Jean-Guy Levaque, ingénieur-géologue, conformément à la Norme canadienne 43-101 et est disponible sur [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ou sur le site [www.explorationorbite.com](http://www.explorationorbite.com).

### **Propriété Le Tac**

La propriété du Canton Le Tac dans le nord-ouest québécois est située à environ 12 km au sud-est de la localité de Desmaraisville. La propriété compte 202 claims couvrant 3790 hectares; les titres sont détenus à 100% par la Société.

De nombreux indices minéralisés en or et en cuivre ont été découverts sur la propriété. Plusieurs de ceux-ci se trouvent à l'intérieur de la bordure nord d'un intrusif granitique sur une longueur de 2 500 mètres dans une direction est-ouest et de 300m en direction nord-sud.

Régionalement quelques cheminées kimberlitiques et des dykes associés sont rapportés dans cet essaim de Desmaraisville (55 x 40km). La présence de kimberlite sur la propriété est bien connue. En juillet 2008, un rapport d'évaluation technique fut complété par Jean-Pierre Cloutier, géologue de Rouyn; il a jugé le potentiel très favorable à la découverte de gisement d'or, de métaux communs et de kimberlite diamantifère.

Même si cette propriété a été dévaluée au rapport financier, la Société considère qu'elle représente toujours un actif important susceptible d'intéresser des sociétés actives dans ce secteur de l'Abitibi.

### **Propriété Privat**

Cette propriété est située près du village de Taschereau, à 50km au nord de Rouyn. Elle est composée de 40 claims couvrant une superficie de 1562,9 hectares. Elle est facilement accessible par un réseau de chemins pavés.

La Société a acquis les droits miniers sur une grande superficie dans cette région à partir de 1984 et y a investi plus de 1,9 million de dollars en exploration, identifiant quatre secteurs de minéralisation aurifère. La plupart des indices aurifères sont associés aux aplites et leurs encaissants dans une épaisse zone de volcanites ankéritisées, ce qui, selon le géologue responsable des travaux, M Yves Pelletier, constitue un pôle d'intérêt majeur.

### **Autres propriétés**

La Société détient trois autres propriétés en Abitibi dans des secteurs favorables à la découverte de gisements aurifères et cuprifères.

## Résultats d'opérations

La Société n'a aucune mine en opération et ses seuls revenus proviennent d'intérêts sur placements.

### Données trimestrielles

Le tableau suivant représente les informations financières trimestrielles pour les huit derniers trimestres.

|  | 2009                         | 2008                           | 2008                           | 2008                           | 2008                         | 2007                           | 2007                           | 2007                           |
|--|------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
|  | 1 <sup>er</sup><br>trimestre | 4 <sup>ième</sup><br>trimestre | 3 <sup>ième</sup><br>trimestre | 2 <sup>ième</sup><br>trimestre | 1 <sup>er</sup><br>trimestre | 4 <sup>ième</sup><br>trimestre | 3 <sup>ième</sup><br>trimestre | 2 <sup>ième</sup><br>trimestre |
| <b>Revenus d'intérêt</b>                     | 5 643                        | 8 115                          | 12 249                         | 4 741                          | 7 234                        | 4 191                          | 7320                           | 6 426                          |
| <b>Bénéfice net (perte nette)</b>            | (191 957)                    | (175 361)                      | (215 545)                      | (218 076)                      | (115 255)                    | (94 494)                       | (57 241)                       | (211 694)                      |
| <b>Bénéfice net (perte nette) par action</b> | (0.003)                      | (0.01)                         | (0.00)                         | (0.00)                         | (0.003)                      | (0.01)                         | (0.00)                         | (0.01)                         |
| <b>Actif</b>                                 | 2 350 292                    | 2 631 200                      | 2 796 707                      | 2 941 354                      | 1 402 881                    | 1 605 328                      | 1 031 350                      | 1 080 266                      |
| <b>Avoir des actionnaires</b>                | 2 137 068                    | 2 329 025                      | 2 551 290                      | 2 766 835                      | 1 243 936                    | 1 359 191                      | 969 485                        | 1 026 726                      |

### Information financière sélectionnée (non-vérifiée)

Le tableau suivant présente l'information financière choisie (vérifiée) pour les trimestres terminés les 31mars 2009, 2008 et 2007.

| <b><u>Information sélectionnée (non-vérifiée)</u></b> | <b>Résultats au<br/>31 mars 2009<br/>(3 mois) \$<br/>(non-vérifiés)</b> | <b>Résultats au<br/>31 mars 2008<br/>(3 mois) \$<br/>(non-vérifiés)</b> | <b>Résultats au<br/>31 mars 2007<br/>(3 mois) \$<br/>(non-vérifiés)</b> |
|---|---|---|---|
| <b>Charges</b>  |   |   |   |
| Frais généraux et d'administration                    | 149 333   | 89 789  | 24 689  |
| Rémunération à base d'actions                         | -   | -   | -   |
| Frais de recherche scientifique                       | 48 267  | 32 700  | 49 971  |
| Radiation de frais d'exploration reportés             | -   | -   | -   |
| Revenus d'intérêts                                    | (5 643)   | (7 234)   | (4 035)   |
| <b>Bénéfice net (Perte nette)</b>                     | <b>(191 957)</b>  | <b>(115 255)</b>  | <b>68 425</b>   |
| <b>Perte nette de base et diluée par action</b>       | <b>(0.003)</b>  | <b>(0.003)</b>  | <b>0.00</b>   |
| <b>Actif total</b>                                    | <b>2 350 292</b>  | <b>1 402 881</b>  | <b>758 866</b>  |
| <b>Passif à court terme</b>                           | <b>(63 935)</b>   | <b>(99 231)</b>   | <b>(203 275)</b>  |
| <b>Passif à long terme</b>                            |   |   |   |
| Impôts futurs   | (149 289)   | (59 714)  | (10 921)  |
| <b>Avoir des actionnaires</b>                         | <b>2 137 068</b>  | <b>1 243 936</b>  | <b>544 670</b>  |

## **Résultats d'exploitation et situation de trésorerie**

Au cours du premier trimestre terminé le 31 mars 2009, la Société a enregistré une perte nette de 191 957\$ (0.003\$ par action), comparativement à 115 255\$ (0.01\$ par action) pour la même période en 2008, une augmentation de 76 702\$, laquelle s'explique ainsi :

Les frais généraux et d'administration ont augmenté de quelques 60 000\$ alors que les frais de recherche et de développement ont aussi augmenté de 16 000\$ au cours de la période. Les principaux postes aux frais généraux et d'administration touchés par des augmentations sont : Etudes environnementales 29 000\$, honoraires reliés aux relations publiques 21 000\$ et les frais d'avocats 10 000\$.

Les dépenses reliées aux frais généraux et d'administration sont relativement stables, sont cycliques et fluctuent selon les événements qui se présentent, ceux-ci n'étant pas nécessairement prévisibles.

## **Politique sur les dividendes**

Depuis son incorporation, la Société n'a jamais déclaré de dividende au comptant sur les actions en circulation. Il est peu probable que des dividendes soient payés dans un avenir rapproché.

## **Situation de trésorerie et financements**

Au cours du premier trimestre 2009, la Société n'a pas réalisé de financement privé.

Au 31 mars 2009, la Société bénéficie d'un fonds de roulement très positif de 777 089\$ sur des actifs courants de 841 024\$ contre un passif à court terme de 63 935\$. Ce surplus n'inclut pas un montant de 193 574\$ réservé pour des frais d'exploration. Les impôts futurs aux bilans n'affectent pas le fonds de roulement.

## **Arrangement hors-bilan**

La Société n'a réalisé aucun arrangement hors bilan.

## **Opérations entre apparentés**

Au cours du premier trimestre, la Société a versé des honoraires professionnels pour un montant de 67 865 \$ à deux sociétés contrôlées par des membres de la direction. De ce montant 37 517 \$ ont été comptabilisé dans les frais de recherche scientifique. Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

## **Information sur le capital**

Les objectifs de la société en matière de gestion du capital sont de faire en sorte qu'elle pourra assurer la continuité de ses activités afin de poursuivre le développement de ses propriétés minières. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents.

La structure du capital de la société est actuellement composée d'actions de classe « A », de bons de souscription et d'options. Aux fins d'atteindre les objectifs de la société en matière de gestion du capital, de nouvelles actions de classe «A», de nouveaux bons de souscription et de nouvelles options pourraient être émis.

Le capital de la Société se compose de capitaux propres. Afin de gérer efficacement les besoins en capital de l'entité, la Société a mis en place une planification et un processus budgétaire pour l'aider à déterminer les fonds requis et s'assurer que la Société a les liquidités suffisantes pour rencontrer les objectifs des opérations et de croissance. La Société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital, sauf si la Société clôture un financement accreditif pour lequel des fonds doivent être réservés pour les dépenses d'exploration. Au 31 décembre 2008, la Société détient pour 193 574\$ de ces fonds.

Le solde du capital-actions au 31 mars 2009 et en date des présentes s'établit à 60 682 675 actions émises et en circulation pour une valeur totale de 13 213 394\$, le même qu'en décembre 2008.

De plus, le capital-actions, les bons de souscription et le surplus d'apport totalisent 14 176 032\$, le même qu'en décembre 2008. La Société a un déficit accumulé de 12 038 964\$ comparativement à 11 847 007\$ en 2008.

### **Bons de souscription**

Au cours du trimestre 2009, aucun bon de souscription n'a été émis ou exercé. Le solde des bons de souscription en date des présentes est de 16 600 000 avec un prix moyen d'exercice de 0,21\$.

### **Les bons de souscriptions en circulation au 31 mars 2009.**

| Nombres de bons  | Prix de levée | Date d'expiration |
|------------------|---------------|-------------------|
| 2 000 000        | 0,25\$        | Avril 2009        |
| 12 500 000       | 0,20\$        | Juin 2009         |
| <u>2 100 000</u> | 0,25\$        | Décembre 2009     |
| 16 600 000       |               |                   |

### **Options**

Au cours du premier trimestre 2009, 1 500 000 options ont été octroyées à des dirigeants et administrateurs de la Société à un prix d'exercice de 0.10\$, portant le total des options en circulation à 5 900 000, sur une possibilité de 6 068 268.

### **Les options attribuées et exerçables au 31 mars 2009.**

| Nombres d'options | Prix de levée | Date d'expiration |
|-------------------|---------------|-------------------|
| 4 400 000         | 0.12\$        | Septembre 2010    |
| <u>1 500 000</u>  | 0.10\$        | Mars 2014         |
| 5 900 000         |               |                   |

## **MODIFICATIONS COMPTABLES**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2008, conformément aux dispositions transitoires applicables, la Société a appliqué les nouvelles recommandations suivantes publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés :

### **Informations à fournir sur le capital**

Le chapitre 1535, «Informations à fournir concernant le capital». Ce chapitre entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007, établit des normes relatives à l'information à fournir sur le capital de l'entité et la façon dont il est géré afin de permettre aux utilisateurs de ces états financiers d'évaluer les objectifs, politiques et procédures de gestion de son capital.

### **Instruments financiers**

Le chapitre 3862, «Instruments financiers – information à fournir», décrit l'information à fournir par les entités relativement à l'importance des instruments financiers par rapport à la situation financière et la performance financière de l'entité ainsi que la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée et la façon dont l'entité gère des risques. Le chapitre 3863, «Instruments financiers – présentation », établit des normes de présentation pour les instruments financiers et les dérivés non financiers. Ces nouvelles normes entraînent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007. Ils viennent remplacer les normes de présentation du chapitre 3861, «Instruments financiers – Information à fournir et présentation».

### **Normes générales de présentation des états financiers**

Le chapitre 1400, «Normes générales de présentation des états financiers» a été modifié et exige de la direction qu'elle évalue la capacité de l'entité à poursuivre ses activités sur une période minimum de 12 mois à compter de la date de clôture, sans toutefois s'y limiter.

Ces nouvelles normes entraînent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 et couvrent seulement les informations à fournir et n'ont pas d'incidence sur les résultats financiers de la Société.

## **NORMES COMPTABLES FUTURES**

En février 2008, l'ICCA a publié une nouvelle norme comptable, soit le chapitre 3064, «Écarts d'acquisition et actifs incorporels». Le nouveau chapitre établit des normes pour la comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux actifs incorporels et écarts d'acquisition. Les normes relatives aux écarts d'acquisition sont identiques à celles comprises dans le chapitre 3062. Cette nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008 et la Société la mettra en application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Elle remplace le chapitre 3062 «Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels» ainsi que le chapitre 3450 «Frais de recherche et de développement». La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura l'application de cette nouvelle norme sur les états financiers.

### **Normes internationales d'information financière (IFRS)**

En février 2008, le conseil des normes comptables du Canada a confirmé la date de basculement des PCGR canadiens aux Normes Internationales d'information financière (IFRS). Ainsi, les entreprises canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes devront adopter les IFRS pour leurs états financiers

intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. La Société passera des PCGR canadiens aux IFRS durant le premier trimestre de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2011 au moment où elle publiera l'information financière tant courante que comparative en se conformant aux IFRS. La compagnie s'attend à ce que cette transition ait une incidence sur les méthodes de comptabilisation, la présentation de l'information financière et les systèmes d'information. La Société évalue actuellement les incidences de ces nouvelles normes sur ses états financiers.

### **Modifications de conventions comptables et leur mise en application**

Il n'y a pas de modification de convention comptable à divulguer pour le trimestre terminé le 31 mars 2009.

### **Convergence IFRS**

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé le 1 janvier 2011 comme date de changement pour l'information financière des sociétés ouvertes canadiennes, qui devra alors correspondre aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). La date de changement pour la Société sera le 1<sup>er</sup> janvier 2011, pour être conséquent avec sa fin d'année.

### **Équipe:**

La Société a engagé, Raymond, Chabot, Grant, Thornton, s.e.n.c.r.l. pour produire un diagnostic afin de comprendre, identifier et évaluer l'effort global requis pour produire l'information financière sous les IFRS.

Le rapport préliminaire sera reçu en septembre 2009.

### **Conventions comptables affectées:**

L'analyse détaillée des conventions comptables affectées par la convergence IFRS devrait être complétée tout au long de l'année 2009, une fois le rapport préliminaire de RCGT reçu. En général, beaucoup d'efforts devront être mis sur la présentation des états financiers puisque les IFRS demandent plus de divulgations. Basée sur l'analyse des différences accomplie à date, voici une liste non exhaustive des conventions comptables IFRS qui pourraient avoir un impact sur les états financiers de la Société:

### **Adoption initiale (IFRS 1)**

L'IFRS 1 donne des directives sur l'approche générale à prendre lorsque les IFRS sont adoptés pour la première fois. Le principe fondamental de l'IFRS 1 est l'application rétrospective des IFRS valides à la date de l'adoption initiale. IFRS 1 réalise qu'une pleine application rétrospective peut ne pas être possible ou appropriée dans toutes les situations et prescrit:

- Des exemptions à certains aspects spécifiques de certains IFRS dans la préparation du bilan d'ouverture; et
- Des exemptions obligatoires dans l'application rétrospective de certains IFRS.

De plus, afin de s'assurer que les états financiers contiennent de l'information de haute qualité qui est transparente aux utilisateurs, IFRS 1 contient des obligations de divulgation pour mettre en évidence les changements faits aux états financiers suite à la convergence IFRS.

### **Dépréciation (IAS 36, IAS36)**

IFRS requiert un test de dépréciation en une étape (le test de dépréciation est fait en utilisant les flux de trésorerie actualisés) plutôt qu'en deux étapes selon les PCGR canadiens (qui utilise les flux de trésorerie non actualisés comme indicateur pour identifier une dépréciation potentielle). IFRS requiert le renversement des pertes de dépréciation (sauf pour l'achalandage) là où les conditions adverses présentes antérieurement ont changé; ceci n'est pas permis selon les PCGR canadiens.

Le test de dépréciation devrait être fait au niveau de l'actif pour les actifs à long terme ou les actifs incorporels. Là où les valeurs recouvrables ne peuvent être estimées au niveau de l'actif individuel, elles doivent être estimées au niveau de l'unité génératrice de trésoreries (« UGT »).

### **Paiement fondé sur des actions (IFRS 2)**

IFRS requiert que les extinctions prévues soient prises en compte dans la comptabilisation du coût de la rémunération à base d'actions, lors de l'octroi, plutôt que de reconnaître les extinctions lorsqu'elles surviennent. Lorsque l'acquisition est graduelle, IFRS requiert que chaque tranche de l'octroi soit évaluée et comptabilisée séparément, car chaque tranche a une période d'acquisition différente et ainsi la juste valeur de chacune d'elle sera différente.

### **Actifs miniers, exploration et évaluation des coûts (IFRS 6)**

Selon IFRS, la Société a l'obligation de développer une convention comptable afin d'identifier spécifiquement et invariablement quelles dépenses d'activités d'exploration et d'évaluation seront comptabilisées comme actifs. Contrairement aux IFRS, les PCGR canadiens indiquent que les coûts d'exploration peuvent être initialement capitalisés si la Société considère que ces coûts ont les mêmes caractéristiques que des immobilisations corporelles.

Les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être classés comme corporels ou incorporels selon la nature des actifs acquis.

### **Systemes d'information:**

Le processus comptable de la Société est simple puisqu'elle est une Société au stade d'exploration. La Société devrait être en mesure d'opérer ses systèmes comptables sous les IFRS puisqu'aucun défi important n'est entrevu. Cependant, certains tableurs Excel devront être adaptés afin de supporter les changements nécessaires suite à la convergence.

La Société doit encore établir si de l'information historique devra être régénérée afin d'être conforme aux choix qui auront été faits en vertu d'IFRS 1.

Étant donné que la Société va faire sa comptabilité selon les PCGR canadiens janvier 2010 à décembre 2010, il n'a pas encore été déterminé comment l'information sera générée en parallèle selon les IFRS pour qu'en 2011-12, les comparables soient disponibles. Une fois que l'étendue des ajustements de conversion sera connue, des processus seront mis en place en janvier 2010 afin de générer la double comptabilité.

### **Contrôles internes:**

Étant donné que la Société est un émetteur émergent, les dirigeants n'ont pas à faire d'attestation concernant l'établissement et le maintien de contrôles et procédures de communication de l'information et

du contrôle interne à l'égard de l'information financière, tel que défini dans le Règlement 52-109.

Les dirigeants signataires de l'émetteur ont la responsabilité de s'assurer qu'il existe des processus leur permettant d'avoir les connaissances nécessaires à l'appui des déclarations faites dans les attestations, plus spécifiquement que les documents déposés sur SEDAR sont fiables. Les dirigeants vont s'assurer qu'une fois le processus de convergence complété, ils pourront encore signer leur attestation.

### **Impact sur les activités commerciales:**

Les processus d'affaires de la Société sont simples et aucun défi important n'est prévu pour opérer selon les IFRS. La Société n'a pas de transactions en monnaies étrangères, elle n'a pas de dette ni d'obligation de capital. La Société ne prévoit pas que les IFRS vont changer les processus lorsqu'elle complète des placements privés accreditifs. La Société n'a pas de plan de rémunération qui sera affecté par les IFRS. Le régime d'options d'achat d'actions n'est pas affecté par des ratios ou objectifs financiers.

Les processus d'affaires seront mis sous surveillance durant 2009 afin de détecter des impacts qui n'auront pas été identifiés lors de notre diagnostic initial.

### **Instruments financiers**

La réalisation de placements privés et l'exercice de bons de souscription ou d'options d'achat d'actions sont présentement les deux instruments financiers auxquels la Société peut avoir recours, pour bénéficier de nouveaux capitaux à faible coût.

Les instruments financiers de la Société sont composés de trésorerie et équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des actions cotées, des fonds réservés à l'exploration, des comptes fournisseurs dû à un particulier et de la dette à long terme.

### **Information concernant le capital**

Les objectifs de la société en matière de gestion du capital sont de faire en sorte qu'elle pourra assurer la continuité de ses activités afin de poursuivre le développement de ses propriétés minières.

La structure du capital de la société est actuellement composée d'actions ordinaires, de bons de souscription et d'options. Aux fins d'atteindre les objectifs de la société en matière de gestion du capital, de nouvelles actions ordinaires, de nouveaux bons de souscription et de nouvelles options pourraient être émis.

### **Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers**

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers à des fins spéculatives.

### **Risques d'affaires**

L'énoncé qui suit revoit un nombre important de risques qui pourraient, selon la direction, avoir une importance sur les opérations de la Société.

### **Risques financiers**

Des fonds additionnels seront nécessaires pour financer des travaux d'exploration, de mise en valeur et des acquisitions. La source de fonds futurs disponibles à la Société est l'émission de capital-actions ou l'emprunt de fonds. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles à la Société. De plus, même si un tel financement était complété avec succès, il n'existe aucune assurance à l'effet qu'il sera obtenu moyennant des modalités favorables à la Société, ou qu'il lui fournira des fonds suffisants pour atteindre ses objectifs, ce qui pourrait affecter défavorablement les activités de la Société et sa situation financière. Les propriétés de la Société sont au stade d'exploration. Celle-ci n'a pas d'historique de revenus ou de retour sur investissement et dans le futur, il n'y a aucune assurance qu'elle produira des revenus et qu'elle opérera à profit

### **Risque de taux d'intérêt**

Le placement à court terme porte intérêts à taux fixe et expose donc la Société aux risques de variation de juste valeur découlant de la fluctuation des taux d'intérêt. Les autres actifs et passifs financiers de la Société ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt. La Société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

### **Risque de crédit**

Le risque de crédit fait référence au risque qu'une partie d'un instrument financier manque à l'une ou l'autre de ses obligations et amène de ce fait la Société à subir une perte financière; le principal risque étant lié au risque de crédit en raison de son encaisse, risque qu'elle gère en traitant qu'avec des institutions financières de renom.

### **Risque de liquidité**

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés suffisants. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

Les comptes fournisseurs et charges à payer sont généralement dûs en 90 jours ou moins.

### **Risque concernant les titres de propriété**

Bien que la société ait obtenu des opinions sur les titres de certaines de ses propriétés et qu'elle ait pris des moyens raisonnables pour s'assurer d'un titre valable à ses propriétés, il n'existe aucune certitude que les titres de ses propriétés ne seront pas contestés ou remis en question. Des tierces parties pourraient avoir des réclamations valides quant à des portions sous jacentes aux intérêts de la société.

### **Risque lié à la réglementation gouvernementale**

Les activités de la société doivent être en conformité avec diverses lois qui portent sur l'exploration et la mise en valeur, la protection de l'environnement, et l'autorisation des opérations minières dans son ensemble. L'exploration et la mise en valeur sont assujetties à des dispositions législatives et réglementaires sur la protection de l'environnement. La société croit qu'elle est en conformité avec les aspects importants de la loi. Un changement de la législation pourrait avoir un effet négatif sur les activités de la société.

### **Risque lié à la fiscalité**

Aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que les autorités fiscales canadienne et québécoise soient d'accord avec la qualification des dépenses de la société au titre de dépenses d'exploration admissibles.

### **Risques liés aux conditions de l'industrie**

L'exploration et la mise en valeur des ressources minières comportent des risques significatifs que même une évaluation soignée alliée à l'expérience et au savoir-faire ne peut éviter. Bien que la découverte d'un gisement puisse s'avérer extrêmement lucrative, peu de terrains faisant l'objet d'une prospection deviennent par la suite des mines productrices. Des dépenses importantes peuvent s'avérer nécessaires aux fins d'établir les réserves de minerai, d'élaborer les procédés métallurgiques et de construire les installations d'extraction et de traitement sur un site particulier. Il est impossible de fournir une assurance à l'effet que les programmes d'exploration et de mise en valeur prévus par la Société, engendreront une exploitation minière rentable. La viabilité économique d'un gisement minéral et diamantifère dépend de nombreux facteurs, dont certains tiennent aux caractéristiques particulières du gisement, notamment sa taille, sa teneur et sa proximité à l'infrastructure ainsi que le caractère cyclique du cours des métaux et des diamants ainsi que la réglementation gouvernementale dont celle visant les prix, les redevances, les limites de production, l'importation et l'exportation de minéraux et de diamants ainsi que la protection de l'environnement. L'incidence de ces facteurs ne peut être évaluée de façon précise, mais leur effet peut faire en sorte que la Société ne fournisse pas un rendement adéquat sur la mise de fonds.

### **Conflits d'intérêts**

Certains administrateurs de la Société sont aussi administrateurs, officiers ou actionnaires de d'autres compagnies qui sont engagées dans le même secteur d'activités. De telles associations peuvent provoquer des conflits d'intérêts. Les administrateurs sont requis par la loi d'agir honnêtement, dans les meilleurs intérêts de la Société. Si un conflit d'intérêts survient à une réunion du conseil d'administration, tout administrateur en conflit dévoilera son intérêt et s'abstiendra de voter sur ce point.

### **Perspectives**

La direction continuera de gérer ses fonds de façon très rigoureuse en ayant comme premier objectif d'optimiser le rendement de l'investissement de ses actionnaires. La direction, dans l'application de sa stratégie de développement, tiendra compte du contexte global dans lequel se situe l'exploration, de l'évolution du marché boursier et du prix de l'or et autres métaux.

## **Responsabilité de la direction**

Les états financiers au 31 mars 2009 et les autres renseignements contenus dans ce rapport sont la responsabilité de la direction. Ils ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada et ont été approuvés par le conseil d'administration. Les états financiers intérimaires n'ont pas été révisés par les vérificateurs externes. Ils renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements et la direction a établi ces montants de manière raisonnable afin de s'assurer que ces états financiers soient présentés fidèlement, à tous égards importants.

Fait à Montréal, ce 1<sup>er</sup> jour du mois de juin 2009.

*(signé) Pierre Gévry*

---

PIERRE GÉVRY  
Vice-président

*(signé) Yvon Boisselle*

---

YVON BOISSELLE  
Chef des finances